Factsheet

FFG Global Flexible Fund

30/09/2026

Caractéristiques du fonds d'assurance

Nom	FFG Global Flexible Fund
Date de création	18/09/2017
ISIN	BE6298007889
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	P&V Group
Valeur nette	26,13
Type de profil	Neutre
Frais de gestion	0,75%

Caractéristiques du fonds sous-jacent

Nom	FFG - Global Flexible Convictions R Acc
Date de création	09/03/2018
ISIN	LU1697917083
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	BLI - in mandaat voor Funds For Good
SFDR	ART. 8
Volatilité	10,12%
TER sous-jacent	1,57%

Classe de risque

1 2 **3** 4 5 6 7

L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

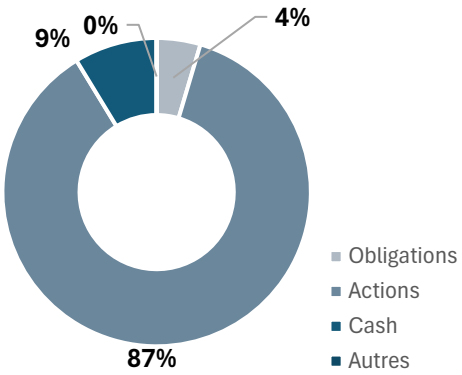
Morningstar durabilité

●●●●

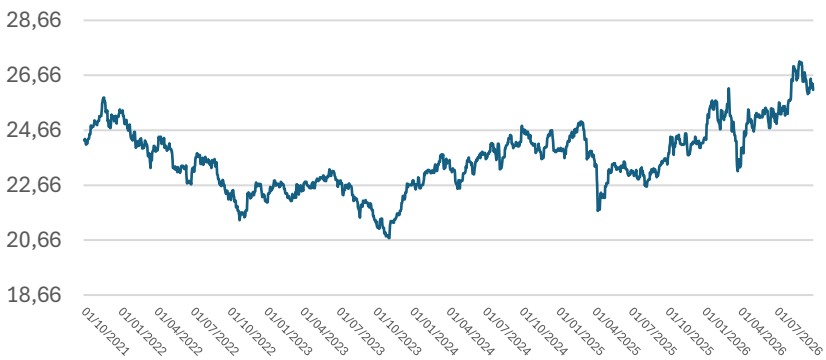
Morningstar overall rating

★★

Composition



Cours



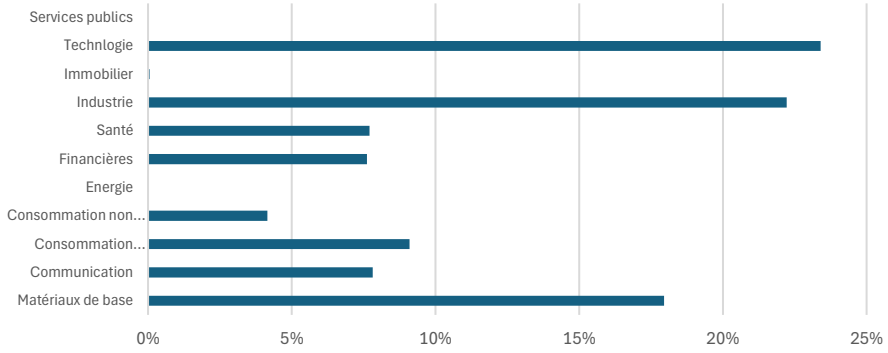
Répartition géographique actions

Europe	35,11%
Amérique du nord	17,19%
Asie	43,74%

Type d'obligations

Entreprises	0,00%
Gouvernement	34,56%

Répartition sectorielle des actions



TOP 10

Sumitomo Metal Mining Co Ltd	3,67%
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	3,66%
Roche Holding AG Ordinary Shares new	3,13%
RELX PLC	2,94%
SAP SE	2,92%
Tencent Holdings Ltd	2,59%
Canadian National Railway Co	2,51%
Wheaton Precious Metals Corp	2,37%
Germany (Federal Republic Of) 2.5%	2,33%
Eastspring Inv Japan Smaller Coms CJ	2,30%

Rendements

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
7,13%	11,59%	6,90%	1,47%	-

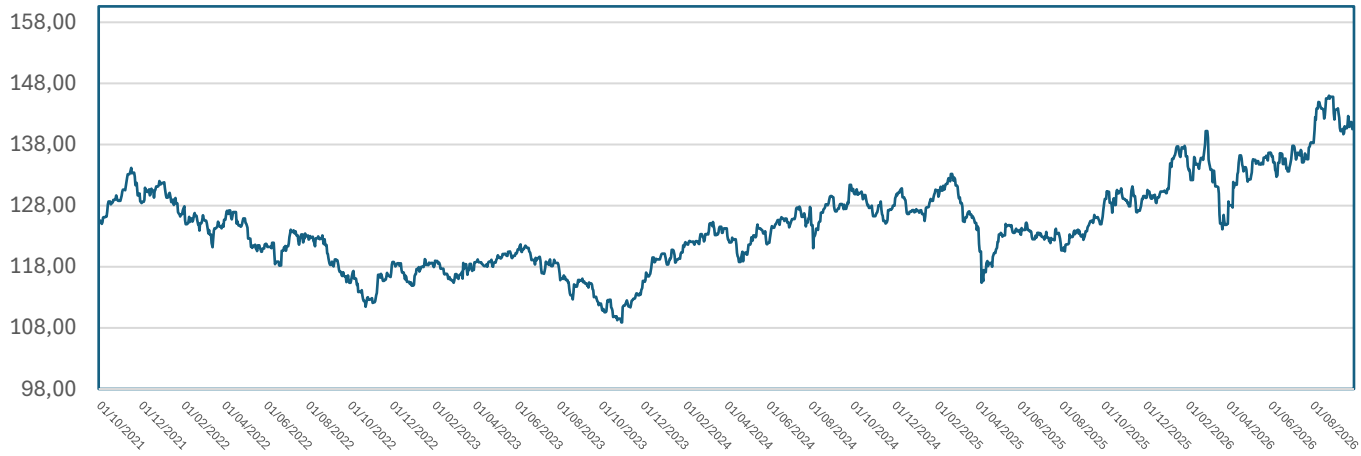
2025	2024	2023	2022
1,68%	5,90%	2,63%	-12,78%

Factsheet

FFG Global Flexible Fund

30/09/2026

Cours du fonds sous-jacent



Rendements (fonds sous jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2025	2024	2023	2022
8,61%	11,93%	8,03%	2,28%	-	2,36%	5,71%	4,57%	-12,75%

Politique d'investissement (fonds sous jacent)

Le FFG Global Flexible Fund - code ISIN BE6298007889 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 3. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent FFG Global Equity Convictions (LU1697917083) géré par BLI - in mandaat voor Funds For Good.

Le fonds est investi, sans restrictions géographiques, sectorielles et monétaires, en actions, obligations (ce compris, mais sans s'y limiter, en obligations indexées sur l'inflation), en instruments du marché monétaire ou en liquidités. Le pourcentage du portefeuille du fonds investi dans les différents instruments dépend de la valorisation des différentes classes d'actifs et des conditions de marché. Le fonds peut investir au maximum 10% de ses actifs dans des fonds de placement (y compris Exchange Traded Funds). Le fonds peut également recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.vivium.be disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.